

PAR CYRILLE DIMEY, TRESORIER DE LA F.F.E.

L'exercice 2016 restera marqué par la succession de quatre Présidents différents à la tête de la Fédération.

Malgré ces changements de gouvernance, les comptes 2016 qui vous sont présentés ci-après sont satisfaisants et marquent le retour à une situation bénéficiaire.

Ils font état d'un résultat net de 57 211 € qui se décompose de la façon suivante :

	2016	2015
<b>Résultat d'exploitation</b>	73 819	(171 074)
<b>Résultat financier</b>	214	3 734
<b>Résultat exceptionnel</b>	(16 822)	(2 191)
<b>Résultat net</b>	57 211	(169 531)

## ▪ RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation dégagé est le meilleur des 3 derniers exercices (- 7 420 € en 2014 et - 171 074 € en 2015).

La forte progression du résultat s'explique en grande partie par les efforts engagés en 2015 pour restructurer la Fédération :

- La réduction des effectifs s'est traduite par une diminution de la masse salariale de près de 15 % entre 2014 et 2016 (429 K€ en 2014 vs 363 K€ en 2016).
- Le déménagement du siège à Plaisir a permis de réduire le montant des loyers annuels de plus de 15 000 €.
- Les résultats du championnat de France restent déficitaires mais le déroulement de la compétition sur une durée de 8 jours a permis de limiter les pertes.

Le résultat d'exploitation aurait été encore meilleur si la Fédération n'avait pas eu à comptabiliser sur l'exercice 2016 une charge d'un exercice antérieur.

En effet, une créance à recouvrer de 29 000 € correspondant à une subvention due au titre de l'organisation des championnats de France jeunes de Saint Paul des trois châteaux figurait dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Par jugement en date du 13 septembre 2016, le Tribunal de grande instance de Valence a débouté la Fédération Française des Echecs de l'intégralité de ses prétentions.

L'annulation du produit à recevoir qui avait été comptabilisé dans les comptes de l'exercice 2015 est venue minorer le résultat d'exploitation de 29 000 €.

## ▪ RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier a sensiblement baissé entre 2015 et 2016, passant de 3 734 € à 234 €.

La FIDE accorde un escompte de règlement lorsque les factures qu'elle émet sont payées rapidement. Or, la facture de juillet 2016 n'a été réglée qu'en janvier 2017. L'escompte correspondant n'a pas pu être perçu.

En outre, au cours du dernier semestre, la trésorerie disponible, qui est importante à partir du mois d'octobre, n'a pas été placée sur des livrets rémunérés.

**▪ RÉSULTAT EXCEPTIONNEL**

Le résultat exceptionnel s'élève à – 16 822 €.

Des charges exceptionnelles ont été comptabilisées à hauteur de 57 903 € pour tenir compte principalement des litiges existants et d'une régularisation de salaires sur des exercices antérieurs.

Le total du bilan s'établit à 1 257 777 € au lieu de 1 018 471 € pour l'exercice précédent.

- Malgré le résultat bénéficiaire, la situation financière de la Fédération reste fragile.
- Les fonds associatifs restent négatifs à hauteur de 41 964 €.
- Plusieurs années d'efforts seront sans doute nécessaires pour ramener les fonds associatifs à un niveau satisfaisant de manière à mettre la Fédération à l'abri d'aléas conjoncturels et d'éviter des difficultés de trésorerie.